



District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Réunion du 21 Décembre 2019

Procès-verbal N°3

Présents pour la CDF : Serge CAMILLO – Ludivine CARLIER – Muriel FRANCOIS - Laure GOUANELLE – Emilie SABATHE - Alex VIGNEAUX

Représentants des clubs : Ludivine CARLIER (Laymont) – Laurence ROCA et Eric SAGE (Entente Saramon-Simorre) Elric JORET (Eauze) – Gérôme EVRARD (FFGT32) – Gilles MENARD (Astaffort) – Elise SONAR et David VINCENT (Cologne) – David MIREMONT (ESA) – Christophe ADER (Auch) - Ghislaine GOUDIN et Daniel PEREIRA (Fleurance) Jean-Louis BAUX (Mauvezin) - Romain DELSOL (Pauilhac)

Assiste à la réunion : Guy GLARIA et Claude REQUENA (District)

Excusés : Boucar DIOUF

Club non représenté : MIRANDE



10h30 : ouverture de la réunion

1 – Point sur la 1ère partie de saison

La parole est donnée aux représentants des clubs. Dans l'ensemble ils sont satisfaits du début de saison au niveau de l'état d'esprit. Les rencontres se sont bien déroulées, l'accueil dans les clubs a été bon.

Les principaux soucis des clubs restent les problèmes d'effectifs dans toutes les équipes et le nombre important de matchs reportés (intempéries)

Demande d'Eauze de jouer le dimanche.

Des explications ont été faites sur les changements réalisés dans les règlements généraux concernant le passage des joueuses d'une équipe 1 à une équipe 2 - Règlements généraux (Paragraphe 2 – section 1 - article 4 – point 3)

2 – Préparation de la seconde phase du championnat

Les clubs d'Auch et de Saramon-Simorre font une demande d'entente pour leurs équipes féminines District. Cette entente est acceptée par les représentants des clubs et devra être validée lors du prochain comité directeur. Cette entente ne pourra accéder aux play-off et être championne du Gers s'il elle en a gagné le droit.

En fonction des résultats des matchs reportés qui se dérouleront en janvier, les équipes seront réparties en 2 poules : une poule d'accession (6 équipes) et une poule de maintien (5 ou 6 équipes)

Le calendrier sera réalisé et mis sur le site courant janvier.

Attention : si lors des matchs aller une rencontre ne peut pas se jouer pour cause d'arrêté municipal, cette rencontre sera automatiquement inversée, dans la mesure où elle peut se jouer sur le terrain du club visiteur.

3 – Coupe du Gers Julie Péguilhan

Les équipes d'Eauze, Cologne et Mauvezin ne s'engagent pas en coupe du Gers.

Un nouveau tirage au sort est effectué. Il annule et remplace celui du 24 août 2019 :

¼ de finale 22/03/2020 :
Match n°1 → Astaffort – ESA
Match n°2 → Mirande – FFGT 32
Match n°3 → Pauilhac – Laymont
Match n°4 → Auch-ESS – Fleurance

½ finales 26/04/2020 :
Match n°5 → V3 – V1
Match n°6 → V2 – V4

Finale le samedi 09/05/2020 : V6 – V5

Le vainqueur du match n°6 sera le club « recevant ». L'équipe aura le choix du maillot et disposera des vestiaires « locaux ».

Les matchs de qualification se joueront le dimanche à 15h sauf accord entre les équipes pour jouer un autre jour.

Si le score est nul à la fin du temps réglementaire, les équipes seront départagées par une séance de tirs au but **(pas de prolongations)**

Attention : si une rencontre ne peut pas se jouer pour cause d'arrêté municipal, cette rencontre sera automatiquement inversée, dans la mesure où elle peut se jouer sur le terrain du club visiteur.

Avant la fin de la réunion et après des échanges cordiaux entre les différents représentants des clubs, Serge CAMILLO remercie l'ensemble des participants.

Le verre de l'amitié clôture la réunion.

La secrétaire de la CDF

Muriel FRANÇOIS

Le Président de la CDF

Serge CAMILLO